

/FE.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 92-167 du 22 Juin 1992

chargeant Monsieur Florentin MITO-BABA,
Ministre des Travaux Publics et des
Transports de l'intérim de Monsieur
Richard ADJAHO, Ministre de l'Intérieur,
de la Sécurité et de l'Administration
Territoriale pour compter du 21 Juin
1992.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU Le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU Le Décret N° 91-244 du 23 Octobre 1991 portant délégation de pouvoirs et de signature au Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 21 Juin 1992, Monsieur Florentin MITO-BABA, Ministre des Travaux Publics et des Transports est chargé de l'intérim du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale pendant l'absence de Monsieur Richard ADJAHO.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 22 Juin 1992

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et
par délégation, le Ministre d'Etat,
Secrétaire Général à la Présidence de
la République,


Désiré VIEYRA

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 4 SGG 4 MISAT-MTPT 4 AUTRES MINISTRES
17 DEPARTEMENT 6 JORB 1.-